

3. Promouvoir le renouveau des institutions :

- Le Canada cherche à clarifier et à resserrer les rapports entre l'OEA et le processus du Sommet des Amériques de manière à rationaliser les activités issues de ces deux forums. Nous encourageons les États membres à examiner de plus près le rôle du système interaméricain, y compris l'OEA, ainsi que d'autres institutions régionales -- dont la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

4. Intensifier la coopération pour la lutte antidrogue :

- En apportant son appui financier à la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD), le Canada encourage les mesures de coopération multilatérales dans l'Hémisphère pour lutter contre ce fléau.

5. Appuyer la nouvelle orientation du Service pour l'encouragement de la démocratie :

- Tout en estimant que le SED doit continuer de jouer un rôle quant à l'observation et au contrôle des élections, le Canada admet que la démocratie ne s'arrête pas à la tenue d'élections. Il faut permettre au Service de continuer d'étendre ses précieuses activités à des domaines où elles peuvent avoir un effet à long terme, comme la mise en place d'institutions démocratiques, l'information et l'éducation pour la démocratie, ce qui le ferait sortir des strictes limites du contrôle des élections.

6. Renforcement du système interaméricain des droits de l'homme :

- Le Canada est d'avis que le moment est venu d'examiner si les normes des systèmes existants doivent être adaptées en fonction des nouvelles réalités. Les États membres ont apporté leur appui à l'examen en cours du système interaméricain des droits de l'homme. Le Canada espère que ce processus aboutira à un renforcement des institutions chargées de protéger et de promouvoir les droits de la personne dans les Amériques, tout en préservant leur autonomie, leur indépendance et leur rôle essentiel de protection.